

Date de convocation :  23/03/2026	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le vingt-sept mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : CHAPUIS Christian, CHOMIENNE Clément, CLOT Susie, COLOMBET Jaky, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, FILHOL Julien, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, GROSSO Jocelyne, JACQUIOT Maxime, LIMAIEM Wahiba, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORELLON Catherine (arrivée à 19 :52), MOUNIER Maëlle, NICOLAS Justine, PAULOSS Florian, PEYRE Laurent, SOUCHON Patricia, YILMAZ Yener (21).

Excusés : BRUYERE Maud (Pouvoir à Pierrick MARCON), Catherine MARCON (pouvoir à Hélène DREVET) (2).

Absents : 0

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE** : Désignation des délégués de la Commune au SEM (Syndicat des Eaux de Montregard) et au SES (Syndicat des Eaux de la Semène).

**DCM 20260327-6**

Considérant :

- Que la Commune est membre du SEM et du SES ;
- Que conformément aux statuts du SEM et du SES, chaque commune doit désigner quatre délégués, deux titulaires et deux suppléants, pour représenter la collectivité lors des réunions des syndicats ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Désigne pour représenter la commune au sein du SEM :
- Délégués titulaires : Pierrick MARCON – Pascal GOUY, adjoints
- Délégués suppléants : Jaky COLOMBET – Laurent PEYRE, conseillers

municipaux  
Prefecture

043-214300873-20260327-DCM20260327\_6-DE  
Reçu le 01/04/2026

- Désigne pour représenter la commune au sein du SES :
- Délégués titulaires : Jaky COLOMBET – Laurent PEYRE, conseillers municipaux
- Délégués suppléants : Pierrick MARCON – Pascal GOUY, adjoints

Les délégués désignés assisteront aux réunions du SEM et du SES, participeront aux délibérations et décisions, et représenteront la Commune conformément aux statuts et règlements du syndicat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le Maire,  
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,  
Pascale MERLE

**AR Prefecture**

043-214300873-20260327-DCM20260327\_6-DE  
Reçu le 01/04/2026